

Compte rendu de l'audience du 15 mai 2012

La CGT a d'abord fait état du nouveau contexte de changement politique qui pour nous implique l'arrêt de toutes les restructurations et contre-réformes. La population a souhaité tourner la page, on ne peut pas continuer comme avant.

La direction a répondu que seules des directives nationales pouvaient inciter à suspendre les restructurations. Elle a ajouté que certaines restructurations sont locales et qu'elle a l'intention de les poursuivre (regroupements de secteurs d'assiette par exemple). "On n'a pas besoin de l'autorisation du ministre". Au plan local comme au plan national (CDI-CDIF, jour de carence,...), il semble qu'il y ait une certaine volonté de résistance à tout changement de la part de l'administration.

Fusion des recettes municipales de Vanves et d'Issy-les-Moulineaux

La délégation CGT est intervenue afin d'en savoir plus sur la rumeur qui circule depuis quelques jours quant à la fermeture de la Recette Municipale de Vanves et son transfert à Issy-les-Moulineaux. Selon la Direction, il ne s'agit que d'une demande de faisabilité envoyée à la Direction Générale pour accord préalable.

Nous avons dénoncé cette initiative tant sur la forme que sur le fond. La Direction ne semble pas prendre conscience que ce qui était possible auparavant ne l'est peut être plus dorénavant. Le nouveau gouvernement n'a pas encore donné son orientation en matière de services publics, n'a pas encore rencontré les organisations syndicales que les Administrations continuent comme si de rien était (quelle conception du choix des Français !!!). Même si la Direction locale minimise son initiative, le fait d'envoyer son étude à la DG prouve bien que le chantier est avancé. Une étude d'impact a été réalisée tant sur les emplois transférés, sur le reclassement des emplois supprimés, sur la fré-

quentation aux guichets, sur les difficultés que rencontreront les services municipaux (régisseurs, services financiers...).

La CGT Finances Publiques 92 s'est toujours opposée aux fermetures de Trésoreries dans le département. Même si le fait de regrouper des emplois permet une plus grande flexibilité (congé, formation, remplacement...) celle-ci ne dure qu'un temps et les difficultés liées à l'emploi réapparaissent rapidement mais fermer un service public se fait toujours au détriment des plus fragilisés ce qui, en situation de crise comme nous la connaissons depuis quelques années, est inacceptable.

La section CGT va rencontrer les collègues concernés ainsi que les élus et restera vigilante quant à la suite de ce dossier. Elle a averti son Syndicat National afin qu'il intervienne, lui-aussi, auprès de la Direction Générale lors d'une prochaine rencontre.

CDI-CDIF

La direction attend les directives nationales. Le groupe de travail national est actuellement suspendu. Nous avons fait état de rumeurs concernant un projet de la direction de suppression d'un poste de

géomètre. La direction a répondu qu'il n'en était pas question. Dont acte mais il faudra aussi que les éventuels départs à la retraite et mutations soient remplacés !

Réception à Boulogne Jean-Jaurès

Nous avons réitéré notre demande que la réception ISF ait lieu à Boulogne sud, là où sont délocalisés provisoirement les agents de la FI de Boulogne-nord en raison des travaux. Nous avons également fait état des conditions difficiles de la réception sur Jean Jaurès et des risques

en matière de sécurité. Réponse de la Direction ; il faut anticiper comme l'a fait le journal municipal la réception sur le futur site unique de Jean-Jaurès et il n'y a aucun risque vis à vis de la sécurité, en particulier en cas d'évacuation.

CFP de Levallois

La direction a indiqué que les projets de plans de l'installation dans les nouveaux locaux seraient communiqués aux organisations syndicales avant l'été.

Accueil et sécurité

Nous avons rappelé nos interventions répétées concernant la tension accrue des relations avec les contribuables et la nécessité que les agents soient davantage protégés. Nous avons informé la direction qu'une délégation des sections CGT Finances Publiques de la région parisienne avait été reçue par la délégation interrégionale de la DGFIP sur ces questions et que nous y avons fait état des difficultés à faire prendre en compte les demandes des agents du 92 par la direction locale. Ensuite, nous sommes revenus sur la demande présentée par

les agents de l'accueil de Suresnes de l'installation de vitres au guichet. La direction de nouveau a déclaré ne pas être favorable à l'installation de vitres sur les banques d'accueil. Elle a ajouté que la charte de l'accueil n'en prévoyait pas. La délégation a répondu que lors de l'audience auprès de l'interrégion, les interlocuteurs n'avaient pas été aussi catégoriques et que cette question devait être revue. La demande des agents du SIE de Suresnes d'installation d'une porte blindée et d'un digicode (à l'intérieur) a également été présentée à la direction.

CHORUS

La délégation est intervenue pour faire le point sur le déploiement CHORUS (comptabilité des dépenses de l'Etat). En effet, depuis le 1^{er} janvier, CHORUS fait cauchemarder un certain nombre de collègues tant sa mise en place est plus que problématique. Si la bascule comptable semble réalisée, il reste néanmoins quelques avis de règlements (transferts financiers d'un service à un autre) perdus dans la nature. Par contre, CHORUS semble réfractaire à s'adapter à certaines de nos applications, notamment celle utilisée par le service Produits Divers de l'Etat (REP). Celle-ci recèle un nombre d'informations qui, selon la Direction ont du être retranscrites quasi une à une dans CHORUS, ce

qui n'a pas facilité son intégration. Certes, mais si CHORUS avait été adapté à nos applicatifs, développé par nos informaticiens ce genre de désagréments auraient certainement pu être évités ou corrigés rapidement. Mais bon tout semble rentrer dans l'ordre, selon la Direction, et le plus dur est derrière nous. Le jour même nous apprenions que 3 départements avaient testé une intégration complète de REP dans CHORUS, il a fallu tout stopper dans l'urgence. Devant l'optimisme de la Direction, les collègues concernés apprécieront.

Budget

La CGT Finances Publiques a dénoncé l'insuffisance de la somme de 30 € par agent concernant l'achat de fournitures de bureau et de consommables sanitaires. En effet sur certains sites cette somme est d'ores et déjà atteinte.

Réponse de la représentante division BIL : il existe en effet un marché

de nettoyage ONET ne fournissant pas certains consommables sanitaires. En cas d'atteinte du plafond de dépense, chaque site peut demander à la division BIL une enveloppe complémentaire qui sera en principe honorée.

La CGT Finances Publiques a fait part d'une demande concernant le

bureau d'ordre de la Division Contentieux des Particuliers dont l'imprimante, copieur, scanner tombe régulièrement en panne, mais pour lequel il n'y a plus de contrat de maintenance afin que soit trouvée rapidement une solution pouvant résoudre au minimum le problème d'im-

pression, puis dès que possible, le remplacement de l'appareil. Réponse de la direction : une solution sera trouvée rapidement.

Mise au pilon

La CGT Finances Publiques dans un souci de défense des agents dans leurs conditions de travail et la protection de leur santé, a dénoncé qu'il soit fait appel aux agents et non à une entreprise spécialisée.

Réponse de la division BIL : Cela se pratique depuis longtemps au sein de la filière Gestion Publique. Les agents de services logistique-courrier, aidés par les collègues des services, sont chargés d'effectuer des travaux de manutention transport et mise à la benne (containers sécurisés prélevés par une entreprise chargée de la destruction). Pour info, depuis février environ 30 tonnes de papier ont été manipulées par

les collègues. Nous avons alors réitéré notre demande que les agents des différents services ne soient pas sollicités pour les opérations de manutention.

La direction a tout d'abord précisé que les personnels ne seraient pas sollicités durant les périodes de campagne. Nous avons mis en avant les risques d'accident de service que cela présentait et demandé en conséquence que les agents ne soient pas sollicités purement et simplement. La direction a donné son accord. Les opérations seront effectuées par l'équipe technique.

Remplacement du matériel informatique en panne

La direction a confirmé que pour des raisons budgétaires le délai de remplacement du matériel informatique était porté de 5 à 6 ans. Qu'advient-il quand le matériel n'est plus en état de fonctionner avant ce délai ? Nous avons cité le cas des ordinateurs portables dans les brigades.

Réponse : la direction dispose d'un stock d'ordinateurs en état de marche susceptibles d'être redéployés en remplacement de matériel défectueux. La demande doit être faite auprès de la direction.

Journée de carence

La note DDFIP est sortie (peu avant le deuxième tour de l'élection présidentielle). Les retenues concernant les arrêts maladie intervenus depuis le 1^{er} janvier 2012 pourront être effectuées dès la paye de juin. Un dispositif d'étalement est prévu. Nous avons demandé la suspension de la journée de carence, mesure particulièrement odieuse, dans l'at-

tente des orientations des nouveaux ministres. La CGT ne manquera pas, parmi les mesures d'urgence qu'elle souhaite voir prises, de porter avec force la revendication d'abrogation de la journée de carence. Nous invitons tous les agents à signer massivement la pétition du syndicat national qui circule dans les services.

Proratisation des congés pour les agents partant à l'ENFIP

Nous avons appris, ces dernières semaines, et malgré l'harmonisation des règles de vie "par le haut" (dixit, la main sur le cœur, tous nos interlocuteurs) que les collègues, lauréats du concours d'inspecteur, étaient l'objet d'un traitement différencié selon leur filière d'origine. En effet, les lauréats issus de la filière gestion publique voient leurs RTT ainsi que leurs congés proratisés à hauteur de 8/12^{èmes} alors que pour les lauréats de la filière fiscale seuls les RTT sont proratisés.

La délégation CGT Finances Publiques a interrogé la Direction sur cette forme de discrimination alors que dans d'autres départements cette

différenciation n'existe pas. La réponse est qu'en l'absence de cadre commun les pratiques antérieures s'appliquent dans l'attente d'une circulaire encadrant ce cas concret. Or les pratiques antérieures ont été modifiées, il y a quelques années, dans la filière gestion publique puisque jusqu'il y a peu les congés n'étaient pas proratisés. Ce dossier a été également confié à notre Syndicat national pour une intervention auprès de la Direction Générale pour l'extension à tous du régime le plus favorable.

Equipes de renfort

Une nouvelle fois nous avons fait état que certains collègues EDRA étaient avertis de leur changement d'affectation la veille pour le lendemain et parfois par leur nouveau chef de service. La direction a recon-

nu qu'elle avait une « marge de progrès » en ce domaine. Elle se fixe l'objectif d'aviser les collègues concernés 15 jours avant leur nouvelle affectation.

Horaires d'ouverture au public de la direction départementale à Nanterre

La délégation CGT Finances Publiques est, à nouveau, intervenue sur l'amplitude horaire de la Direction Départementale en demandant une réduction de 20 minutes le soir. En effet, les horaires d'ouverture sont de 8h40 à 16h50 du lundi au jeudi et fermeture à 16h00 le vendredi. L'activité de la caisse de la Direction est, en grande partie, dépendante de l'achat de timbres pour le compte de la Préfecture. Celle-ci fermant à 16h30, il n'est pas inopportun de calquer notre fermeture sur celle de la Préfecture, sachant qu'il reste après la fermeture au public un

certain nombre d'opérations comptables à effectuer. Mais ce sujet est devenu plus intense depuis que la Direction refuse la fermeture anticipée à 16h00 les veilles de fête, ce qui était possible encore l'année dernière. Cette année, fort généreuse en jours fériés ce qui reste aléatoire selon les années, la caisse est donc restée ouverte jusqu'à 16h50. Lorsqu'on vous dit que la fusion devrait permettre de prendre le meilleur de chaque ancienne direction pour l'appliquer à tous !!!

Situation des effectifs

Lors de l'entrevue la semaine précédente avec le nouveau directeur du pôle transverse, la CGT avait demandé la situation des effectifs au 1^{er} mai dans le 92.

La direction a communiqué un tableau d'où il ressort, toutes filières confondues, un déficit après temps partiels de 115 agents: -18 A, -92 B, -5 C.

Des éléments connus relatifs aux projets de mutation, il ressort pour le

premier septembre un déficit de la catégorie C filière fiscale d'environ 30 agents après les suppressions d'emplois qui interviendront à la même date. La situation est donc particulièrement critique dans cette filière pour la catégorie C.

Plus que jamais l'exigence d'arrêt des suppressions d'emplois et de pourvoi des postes vacants est d'actualité.

Délégation CGT

Brigitte SASSOU-MESSAN - Philippe GEOFFRE - Philippe KERGOAT - Luc BENOIT